



## Un bilan de la conférence de l'ONU sur les changements climatiques (CdP21)

*La Conférence des Parties sur les changements climatiques qui s'est tenue en décembre à Paris (CdP21) suscitait de grandes attentes. Échaudés par l'échec de la Conférence de Copenhague de 2009 (CdP15), beaucoup étaient animés d'espoir autant que de crainte. On savait, avant même la Conférence, que le processus de négociations avait mené à l'abandon de la philosophie qui était celle de l'Accord de Kyoto. Les États avaient annoncé leur propre cible de réduction de GES en préparation à la Conférence, mais l'ensemble était insuffisant pour limiter le réchauffement planétaire à 2 °C. Les États apportant avec eux leur ambition et leurs contraintes nationales, quels ont donc été les avancées à l'issue de la CdP21 ?*

### Les changements climatiques à l'avant-scène



Avant même la tenue de la Conférence, un important résultat était d'ores et déjà acquis. Il s'agit de l'énorme publicité qui a entouré l'événement : avertissements des scientifiques, des intellectuels ou de certains chefs d'état sur la nécessité d'agir, engagement de réduction de GES, encyclique du pape François, etc. Les enjeux ont été de plus largement expliqués et diffusés par les médias, sans doute comme jamais auparavant. Les changements climatiques ont probablement acquis aux yeux de la population, des politiciens et des entrepreneurs un rang de priorité sociétal inégalé jusqu'alors. Par le fait même, la protection de la nature commence timidement à bénéficier elle aussi d'un nouveau statut en tant que problème majeur.

L'engouement autour de la COP21 a probablement mis une forte pression sur les négociateurs, car tous les projecteurs médiatiques étaient braqués sur eux. Dans le même temps, et bien que la lutte aux changements climatiques soit une urgence absolue, ils devaient suivre leurs propres exigences nationales. Chaque pays a en effet ses propres obligations économiques et sociales. Les pays développés n'ont pas les mêmes priorités que les pays pauvres ou que les pays émergents. L'Inde par

exemple a montré qu'elle n'était pas prête à sacrifier son « droit au développement économique » pour réduire ses émissions de GES [1]. De même, les pays producteurs de pétrole ou de charbon n'ont pas les mêmes vues que les petits États insulaires, qui eux commencent à être submergés par les eaux océaniques.

### Une cible de 2 °C socialement moins acceptable

La fracture entre Nord et Sud a d'ailleurs teinté la teneur des négociations dès la première journée de conférence, à l'occasion des discours des chefs d'État. Les petits États insulaires ont notamment insisté sur le fait que l'objectif de limiter le réchauffement à 2 °C était insuffisant pour préserver l'intégrité de leur territoire. De plus, il n'y a aucun fondement scientifique à cet objectif de 2 °C. On ne peut certifier qu'avec une telle température terrestre des seuils climatiques critiques et le déclenchement de boucles de rétroaction ne seraient pas atteints. La cible de 2 °C n'est au fond qu'un objectif politique consensuel. Alors, belle surprise, l'objectif d'un réchauffement limité à 1,5 °C est apparu à l'avant scène dès le début de la Conférence. L'Accord signé à Paris mentionne ainsi qu'il faut contenir « l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et en poursuivant l'action menée pour limiter l'élévation des températures à 1,5 °C ».



Planète  
viable

<http://planeteviable.org/> | Les résultats de la recherche en science du développement durable

### Un accord, mais non contraignant

La Conférence a en effet débouché sur un véritable Accord [2], ce qui représente une autre avancée : pour la première fois, l'ensemble des Parties se sont engagées dans un processus universel devant conduire à la réduction des émissions de GES. La présidence française aura d'ailleurs été

particulièrement efficace et aura fait montre d'un grand leadership. Il faut dire que président français, François Hollande, son ministre Laurent Fabius et son équipe se sont engagés corps et âme et ont pesé de tout leur poids dans le mécanisme de négociations.



Manifestation d'enthousiasme suite à l'adoption de l'Accord de Paris. De gauche à droite : **Laurence Tubiana**, membre de la Présidente de la CdP21, **Christiania Figueres**, Secrétaire exécutive de la CCNUCC, **Ban Ki-moon**, Secrétaire général des Nations unies, **Laurent Fabius**, président de la CdP21 et Ministre des affaires étrangères et **François Hollande**, Président de la France. Crédit Photo : [IISD](#), 2015.

Certes, l'Accord n'est pas juridiquement contraignant, ce que d'aucuns considéreront comme un échec. Il n'y aura en effet pas de sanctions pour ceux qui n'atteignent pas leurs objectifs. Mais quel sens auraient-elles eu dans le contexte où les cibles sont fixées par les États eux-mêmes ? Aucun pays n'aurait de toute façon entériné à la dernière minute une démarche impliquant des cibles obligatoires, un processus de vérification stricte et un mécanisme de sanction. Force est d'admettre que dans le contexte qui prévaut, il était plus efficace de sortir de la philosophie du Protocole de Kyoto et de laisser les

pays faire ce qu'ils sont capables de faire, du mieux qu'ils peuvent.

### Un accord basé sur la confiance

La nouvelle philosophie de l'Accord de Paris est donc de miser sur la bonne foi et la confiance. Elle nous est directement héritée des conférences des parties précédentes, suite au désastre de Copenhague. Il faut dorénavant souhaiter que les États réaffirment leur sincérité et transforment leur engagement en actes. Il faut en premier lieu espérer que tous les États ratifient l'Accord, ce qui n'est pas chose acquise parce que les gouvernements signataires peuvent se heurter à l'opposition de



Planète  
viable

<http://planeteviable.org/> | *Les résultats de la recherche en science du développement durable*

leurs parlements respectifs ou faire face à de prochaines élections.

Il faut ensuite que les États aient tous une volonté de fer et réussissent à mettre en œuvre des politiques qui permettent de réduire efficacement les émissions de CO<sub>2</sub>. Si jamais ce n'était pas le cas, il faut tabler sur la pression sociale en espérant qu'elle soit dorénavant suffisamment forte pour empêcher tout immobilisme voire tout recul. À ce titre, les populations vont devoir surveiller leur gouvernement et les inciter à aller de l'avant. Par ailleurs, exprimer son soutien à la lutte aux changements climatiques représente un appui au gouvernement qui a plus de légitimité pour réduire les émissions de GES et implanter une économie écologique.

Si jamais les États y mettaient vraiment de la bonne volonté, ils auraient à implanter de nouvelles politiques fiscales, de nouvelles taxes et de nouveaux incitatifs, de nouveaux secteurs subventionnés, de nouvelles mesures en transport, etc. À en juger par les annonces et les ambitions qu'ont affichées en cette année 2015 les [gouvernements](#), les citoyens et les entreprises [3] de certains pays (États-Unis, Chine, Europe, Canada), cette tendance a d'ailleurs commencé. Alors, si tous les États devaient suivre des règles semblables, peut-être avons-nous assisté à Paris, « grâce » à la crise climatique, au point de départ d'une nouvelle économie et au début des transformations sociétales profondes requises pour réduire de façon radicale notre empreinte écologique. À tout le moins, la CdP21 leur aura peut-être donné une impulsion déterminante. L'avenir nous dira si cela s'avère être le cas.

### Des acquis irréversibles

S'il n'est pas *juridiquement* contraignant, l'Accord comporte néanmoins quelques contraintes, notamment le fait que les cibles de réduction nationales doivent être revues à la hausse tous les 5 ans. Une autre contrainte à laquelle certains vont devoir se soumettre concerne le Fonds vert, le financement de 100 milliards de dollars par année destinés aux pays pauvres et alimenté par les pays riches, afin d'aider ces derniers à atténuer le

réchauffement terrestre et s'adapter aux changements climatiques. Ce Fonds est dorénavant un plafond qui pourra être revu à la hausse par la suite. Encore là, il faudra veiller à ce que les pays riches concrétisent leur engagement.

Enfin, dernière bonne surprise : la mise sur la table de la notion de *pertes*. Il s'agit par ce concept de compenser les pertes que certains pays pourraient subir du fait de catastrophes « naturelles » qui seraient amplifiées par le réchauffement planétaire. Ce concept a en fait émergé dans les négociations précédentes mais ne fait encore l'objet d'aucune obligation pour les parties. Un tel concept apparaît complexe à évaluer et les pays riches, notamment les États-Unis et le Canada, s'en méfient pour les implications financières qu'il pourrait avoir.

### Conclusion

Il ne fallait pas attendre de miracle à Paris et il n'y en a pas eu. Un accord universel a pourtant été signé, ce qui était le minimum requis. Du fait de la publicité entourant l'événement, un échec était inimaginable. Aucune obligation ne lie les mains des États, ce qui leur laisse toute liberté pour réduire leurs émissions de GES au mieux de ce qu'ils se pensent être capables de faire, avec leurs propres exigences domestiques. Il était en fait essentiel de fournir au minimum des règles aussi justes et équitables que possible, auxquelles tous les pays devront se soumettre. Reste maintenant à concrétiser les belles paroles que l'on a entendues lors des allocutions des chefs d'États, la situation climatique l'exige vraiment.

Car pour l'instant, et malgré la signature d'un Accord à Paris, la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques s'avère un échec. Bien que l'Europe ait réussi à limiter ses émissions dans le cadre du Protocole de Kyoto, les émissions mondiales n'ont cessé d'augmenter. Les ambitions actuelles de réduction des pays ne permettront pas de limiter la hausse de la température terrestre à 2 °C. Il est donc hélas à prévoir que des pays insulaires voient leur territoire rétrécir très fortement dans les prochaines décennies et que l'on assiste à des événements climatiques extrêmes plus intenses et plus



fréquents. Et c'est sans parler des effets sur l'agriculture ou sur la biodiversité.

La quantité de GES que nous émettons depuis plus de 250 ans définit la trajectoire climatique que la planète va suivre durant des siècles, sinon des millénaires. Mais plus le temps passe, plus la quantité de GES émis annuellement augmente de sorte que nos décisions et/ou notre inaction ont de plus en plus de poids sur l'avenir. Les réductions de GES promises par les Parties à Paris ne peuvent donc rester lettre morte et doivent être mises en œuvre très rapidement. Les citoyens doivent également agir et presser leur gouvernement. Le temps presse.

## Références

- [1] Paris Highlights, Earth Negotiations Bulletin, International Institute for Sustainable Development (IISD), compte rendu de la première journée de la conférence de Paris (CdP21), notamment avec les allocutions des chefs d'états, 30 novembre 2015 <http://www.iisd.ca/download/pdf/enb12653e.pdf>
- [2] Texte de l'Accord de Paris, Programme des Nations Unis pour l'environnement (PNUE), décembre 2015 [http://unfccc.int/documentation/documents/advanced\\_search/items/6911.php?preref=600008831#begin](http://unfccc.int/documentation/documents/advanced_search/items/6911.php?preref=600008831#begin)
- [3] Réchauffement climatique - La fin du déni, François Desjardins, Le Devoir, 28 novembre 2015 <http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/456525/rechauffement-climatique-la-fin-du-deni>

